

Formation sous pression

Texte: France Santi / Photo: Carine Roth, arkive.ch

Le monde politique s'accorde généralement pour dire que la formation professionnelle est indispensable. Pourtant, des signaux inquiétants sont lancés au niveau fédéral: l'OFAS, pour le Conseil fédéral, veut proposer un projet d'assainissement qui pose comme prioritaire le souci de rentabilité et l'intégration. Le risque de l'éviction des jeunes mentalement handicapés du système de formation professionnelle est latent.

“Ma première réaction a été de me demander si nous avons tout faux depuis le début”, lance avec un brin d'ironie Claude Perrin. Le directeur d'Afiro, une entreprise à but social installée dans le canton de Vaud offrant 180 postes de travail adapté et 60 places de formation professionnelle, ajoute plus sérieusement: “Ensuite, j'ai surtout été inquiet pour les plus fragiles des jeunes que nous formons.”

La source de cette inquiétude est le projet d'assainissement que le Conseil fédéral a commandé à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Dans son rapport*, l'OFAS entend faire des économies – de l'ordre de 50 millions de francs annuellement – sur la formation professionnelle des jeunes avec handicap.

Pour arriver à ses fins, l'OFAS a notamment proposé de ne financer à l'avenir que la formation de jeunes dont on peut espérer qu'ils gagneront 855 francs et 1'710 francs

pour respectivement une formation d'une année et de deux ans. Un salaire nettement plus élevé que le salaire horaire fixé aujourd'hui de 2 francs 35 par heure (ce qui correspond à 425 francs mensuel).

Ce projet touche en premier lieu les jeunes avec handicap mental qui gagnent rarement une telle somme, travaillent souvent en atelier protégé et sont tributaires des formations élémentaires AI ou pratique INSOS (FPra), un CFC ou une AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) restent très souvent inaccessibles.

Selon le rapport de l'OFAS, ce ne sont pas moins des deux tiers des 600 jeunes qui achèvent actuellement une formation élémentaire ou pratique qui ne pourraient plus le faire. Et seuls un cinquième d'entre eux pourraient accomplir une deuxième année. Tous les autres seront appelés à passer directement en atelier protégé.

Levée de boucliers

Du côté des organisations de personnes handicapées, les réactions ne se sont pas fait attendre. Parmi elles, **insieme**, Cerebral et Procap ont même lancé une pétition en faveur d'une "Formation professionnelle pour tous". (Voir encadré, p. 14).

“Travailler dans un atelier protégé exige de posséder certaines compétences.”

Devant cette levée de boucliers, l'OFAS n'entend plus citer de chiffres précis. Elle confirme cependant que l'intégration dans le marché primaire du travail reste son objectif principal. Comme l'idée de n'autoriser l'accès à une deuxième année de formation qu'après analyse du potentiel d'intégration du jeune.**

Pour les initiateurs de la pétition, l'OFAS ne semble pas vouloir assumer l'organisation d'une vraie formation pour les jeunes s'orientant plutôt vers un avenir professionnel en milieu adapté.

“L'expérience montre pourtant qu'une formation AI revêt une importance déterminante, même pour les jeunes allant en atelier protégé. D'un point de vue professionnel – le jeune se retrouve avec plus de

cartes en main pour trouver une place qui lui plaît et pour évoluer dans son travail, en changeant de poste, par exemple. D'un point de vue

personnel, la formation lui permet de grandir. N'oublions pas que nous nous trouvons là au moment capital du passage de la vie d'enfant à celle d'adulte. Si nous revendiquons ce droit, ce n'est pas par luxe, mais pour répondre à un besoin fondamental”, dit Heidi Lauper, co-directrice d'**insieme** Suisse.

Facteur temps

Un besoin de formation également valable d'un pur point de vue professionnel. “Il est faux de croire que l'intégration dans un atelier protégé à vocation économique ne demande pas de formation. C'est un lieu de production qui exige certaines compétences”, souligne Claude Perrin, directeur d'Afiro, une entreprise sociale qui offre des filières CFC, AFP, formation élémentaire et formation INSOS.

Il constate d'ailleurs que les ateliers protégés sont de plus en plus confrontés à devoir répondre à des familles dont les enfants doivent passer directement de l'école à l'atelier protégé, laissant les familles livrées à elles-mêmes, sans soutien une fois sorti du système éducatif spécialisé.

Car il ne croit pas que les ateliers puissent remplir aussi entièrement cette mission pédagogique: “Il est difficile d'offrir une vraie formation professionnelle en



Prendre le temps de former les jeunes est indispensable. Comme ici, au Centre de formation professionnelle spécialisé Le Repuis à Grandson (VD).

milieu protégé. Il manque toute la batterie sociopédagogique qu'offre un centre de formation spécialisée", précise-t-il encore.

Nathalie Theillard, directrice du département socioprofessionnel de Lavigny (VD) ne dément pas. Si les MSP remplissent bien leur devoir pédagogique, ils ne possèdent pas les mêmes moyens qu'un centre de formation. "De plus, ils doivent tenir le difficile équilibre entre volonté d'accompagnement et d'encadrement socioprofessionnel et devoir de production", rappelle-t-elle. Nathalie Theillard souscrit pleinement à l'idée que la formation ne doit pas uniquement être valable dans la seule optique d'intégration sur le premier marché de l'emploi.

Pour la catégorie des employés que ses ateliers accueillent, les mesures AI sont cependant limitées en tout et pour tout à six mois pour une préparation à une activité en atelier protégé.

Claude Perrin ajoute qu'à ses yeux, il faut non seulement offrir une formation post-scolaire de type professionnel à ces jeunes, mais aussi de prendre le temps de le faire: "Tout le monde souligne combien la transition Ecole-Métier même pour un élève 'normal' est difficile. Mais tandis que ce dernier a droit à trois ou quatre ans de formation et même de se tromper et de recommencer, les jeunes avec handicap ont tout juste droit à une année ou deux. Selon moi, ils devraient bénéficier d'un temps plus long d'apprentissage."

Le temps, Frédéric Schütz court aussi après. Le directeur adjoint du centre de formation professionnelle spécialisé Le Repuis, dont le siège se trouve à Yverdon (VD), rappelle que former ces jeunes ne se fait pas "à la va-vite" et demande un investissement spécifique en termes de période d'observation, d'orientation, d'accompagnement éducatif ou de solutions d'hébergement accompagné. La pression qu'il ressent déjà aujourd'hui l'inquiète dans le sens qu'elle entraîne des prises de décisions rapides, "alors qu'il est difficile de se positionner après trois ou six mois d'observation, sachant que pour une partie des jeunes une excellente évolution sur le plan cognitif peut avoir lieu après un ou deux ans", dit-il.

"Si nous revendiquons ce droit, ce n'est pas par luxe, mais pour répondre à un besoin fondamental."

Sur le terrain certaines initiatives tentent depuis longtemps de répondre à la difficulté de passer de l'école à la vie active. A la Fondation Verdeil, le concept TEM (pour Transition – Ecole – Métier) essaie de le faire en préparant les jeunes à leur future formation. "TEM est un lieu de formation préprofessionnelle. Cette structure est née de la constatation que le saut pour les jeunes qui arrivaient en formation professionnelle était trop grand. Ils se retrouvaient soudain devant des règles nouvelles, un rythme et des conditions d'apprentissage auxquels ils n'étaient pas du tout préparés", résume Cédric Blanc, directeur de la fondation Verdeil dans le canton de Vaud.

TEM s'adresse à près de 150 jeunes entre 15 et 18 ans avec difficultés scolaires ou handicap mental. Le programme alterne l'apprentissage des connaissances scolaires de base, l'initiation à une place de travail et la découverte du milieu de l'entreprise notamment

par des stages. Il vise aussi l'acquisition de compétences sur le plan culturel et social. A la fin du cursus, la majorité des élèves rejoignent un centre de formation professionnelle spécialisé. Les élèves plus en difficulté entrent directement dans une structure de type atelier protégé.

Pour Fransisco Castro – qui a créé TEM il y a trente ans – TEM est aussi un moyen de prolonger le moment où le jeune évolue avec ses pairs. "Être entre adolescents, stimule l'échange", souligne le répondant TEM pour la Fondation. Depuis peu, il a même créé le TEM+ qui s'adresse aux jeunes avec de plus grandes difficultés cognitives.

Sous l'égide de l'enseignement spécialisé, TEM est financée par le canton. Les projets de coupes budgétaires AI ne les concernent pas directement, mais indirectement, comme le souligne Cédric Blanc qui se demande ce qu'il va se passer pour les jeunes qui terminent leur formation chez nous, montrent des ressources potentielles et ne peuvent répondre aux seuls critères de rendement. "Il faudra bien leur trouver une place!", prévient-il.

Poursuite d'acquisition

Le CFJA existe depuis vingt-cinq ans. Il est rattaché à la FOVAHM. Mais son concept est en fait né quelques années avant chez son voisin, La Castalie – centre médico-éducatif pour personnes handicapées à Monthey (VS). Michel Giroud, son directeur, l'a mis en place pour adoucir le passage de la vie scolaire à la vie adulte et surtout profiter de cette période sensible aux apprentissages. "Il s'agit certes d'un âge où les jeunes sont vulnérabilisés. Mais c'est aussi un âge où se développe de nouvelles motivations et préoccupations. C'est une période idéale pour grandir et s'épanouir", dit-il.

A Sion, le CFJA offre un soutien individualisé: les jeunes suivent, selon leurs besoins, divers ateliers: professionnel, socio-culturel et gestuel. L'objectif est notamment de travailler à maintenir certains acquis scolaires, comme de développer les compétences cognitives, gestuelles et/ou émotionnelles indispensables à une bonne intégration professionnelle.

Le cursus dure trois ans environ. A terme, il est récompensé d'une attestation maison. Une attestation qui n'a pas d'autre valeur que de reconnaître certaines compétences et de certifier le passage du jeune

PÉTITION!



insieme Suisse a lancé début mai, en partenariat avec Procap et Cerebral, la pétition en faveur d'une "Formation professionnelle pour tous" qui demande au Conseil fédéral de garantir une formation professionnelle initiale aux jeunes handicapés, même pour celles et ceux qui, du fait de leur handicap, ne pourront peut-être pas gagner beaucoup d'argent ou travailleront dans un atelier protégé.

Vous pouvez signer la pétition en ligne ou télécharger les feuilles de signatures sur:

www.formation-professionnelle-pour-tous.ch.

Les feuilles signées sont à renvoyer d'ici le 15 juillet à:

insieme Suisse, CP 6819, 3001 Berne.

Voir aussi notre édito (en p. 3) et notre info (en p. 6).

au centre. "Nous n'avons de formation que le nom. Nous sommes en Le cursus dure trois ans environ. A terme, il est récompensé d'une attestation maison. Une attestation qui n'a pas d'autre valeur que de reconnaître certaines compétences et de certifier le passage du jeune au centre. «Nous n'avons de formation que le nom. Nous sommes en fait un atelier de la FOVAHM et comme tel financé par le canton", précise Emmanuelle Leonard.

Une structure telle le CFJA demande un investissement important. Mais il permet aussi à des jeunes de trouver des postes de travail dans l'économie privée ou en atelier intégré, de combler certaines lacunes, d'établir leur CV, de faire des stages, d'essayer, de se tromper, de ressayer... Bref, de 'grandir' lentement, progressivement...

Pour une systématique

Nombreuses sont les écoles et institutions qui cherchent à répondre, d'une manière ou d'une autre, au besoin de formation et d'épanouissement des jeunes. Cela pourrait laisser penser que tout peut se résoudre au sein des institutions. Heidi Lauper tempère cependant:

"Cette diversité n'est pas un mal en soi. Les jeunes avec un handicap mental ont besoin d'une formation sur mesure. Le problème, c'est que le droit à une vraie formation n'est toujours pas garanti. Il n'y a aucune systématique, ni standard."

La co-directrice d'**insieme** craint que le morcellement ne permette pas de garantir un droit "pour tous" de formation professionnelle. C'est, selon elle, tout l'enjeu.



* Rapport consultable sur le site de l'administration fédérale: www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1850/Bericht.pdf

** Dans les faits, cette mesure est déjà appliquée par de nombreux offices AI.

Voir aussi les témoignages de jeunes en formation sur: www.insieme.ch > Au quotidien > Scolarité > Formation professionnelle

DEUX MAMANS TÉMOIGNENT



Lynda Wyseier

Pour Lynda Wyseier, la maman de Kelly, pas de doute: la formation a apporté beaucoup à sa fille. Cela n'a cependant pas été toujours facile. Pour suivre sa formation élémentaire au centre de formation professionnelle spécialisé Le Repuis, elle a dû aller en internat et elle était la seule avec une trisomie 21. "Il y avait beaucoup de jeunes avec des problèmes plutôt qu'avec un handicap. Son niveau était,

je pense un peu limitée par rapport aux autres, mais elle s'en est bien sortie. Je dirais même que ça l'a rendue plus forte", dit sa maman. Au Repuis, Kelly a pu être longtemps entourée de jeunes et faire des expériences hors du foyer.

Aujourd'hui, Kelly a 29 ans et travaille en tant que concierge-auxiliaire à la cafétéria L'Aubue, le home pour personnes handicapées à grande dépendance de la fondation La Pimpinière dans le Jura bernois. Elle apprécie son travail qui lui permet de côtoyer plein de gens différents: des personnes avec handicap, des professionnels du handicap, mais aussi des métiers de l'entretien et de simples visiteurs. Elle gagne un peu plus de 600 francs par mois. Pour Lynda Wyseier, la formation de Kelly est un plus pour tout le monde. Grâce à elle, sa fille est sans doute plus efficace. Et si elle comprend les soucis d'économie de l'Etat, elle met cependant en doute sa façon de calculer: "Il y a des avantages qui ne sont pas chiffrables. Un jeune qui se plaît dans son travail, qui se sent bien dans sa peau pose certainement moins de problèmes à la société et a plus de chance d'être en bonne santé. Il coûte donc moins cher. Cela aussi devrait être pris en compte."



Agnes Küttel

Heureuse, Nadine l'est. Quand elle parle de son travail, elle rayonne. Quatre jours par semaine, cette jeune femme de 21 ans travaille à la cantine de l'institution Lebenshilfe dans le canton d'Argovie, où avec ses collègues, elle prépare 150 repas journaliers. Une fois par semaine, elle travaille dans la boulangerie du village.

Sans sa formation AI de deux ans, cela n'aurait pas été possible. "Ces deux ans lui ont apporté énormément", résume Agnes Küttel, sa maman qui se dit heureuse que Nadine ait aussi pu faire ce que tout jeune de son âge est en droit de faire: se former. Pour Agnes Küttel, la cérémonie de remise de l'attestation a aussi été particulièrement importante: le certificat, les vœux de réussite, les fleurs, l'attention portée à Nadine, tout cela n'était pas seulement joyeux, mais a aussi permis à Nadine de se sentir fière. "Et c'est indispensable pour développer une saine estime de soi", conclut sa maman.